



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

travail clandestin

Question écrite n° 72920

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur le développement du travail clandestin, qui ne fait que s'accroître, surtout depuis la loi sur les 35 heures, et qui prive de recettes non négligeables les caisses de la sécurité sociale, accroissant son déficit. Il lui demande quelles mesures sont prises pour accentuer la lutte contre ce travail clandestin, tant sur le plan de la prévention que celui de la répression.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72920

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2005, page 8309